

Raymond Barre aussi : 11 millions de francs suisses, en Suisse, au Crédit Suisse



Une information judiciaire ouverte depuis le 29 avril 2016 avec des soupçons de blanchiment de fraude fiscale pour de l'argent

détenu en Suisse par l'ancien Premier ministre Raymond Barre, dont auraient hérité ses enfants,

Ces investigations ont commencé suite à un signalement de la Direction générale des finances publiques (DGFIP).

C'est l'ancien patron de la DGFIP, Bruno Bézard, qui aurait saisi le parquet national financier (PNF).

L'affaire a débuté avec l'envoi au fisc, par un informateur, en 2013, d'une copie d'écran du réseau interne de la banque Crédit Suisse. Y figuraient le nom de Raymond Barre et un numéro de compte et un montant de 11 millions de francs suisses, manuscrits .

Cela représentait près de 7 millions d'euros, au décès de Raymond Barre, en 2007.

Les fils de l'ancien maire de Lyon, et un troisième homme de l'élection

présidentielle de 1988, auraient depuis, payé près d'un million d'euros pour régulariser leur situation fiscale.

sources : judiciaire , le *Canard enchaîné*